

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 OCTOBRE 2018 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal ..... 19  
Nombre de membres en exercice ..... 19  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération ..... 16  
Date de la convocation et d'affichage..... 16 octobre 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le VINGT DEUX OCTOBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie MOURIER, René PARREULT, Nicole TISSEYRE, Olivier SALADINI, Jean-Claude MITRIDATE, Hélène PRAL et Pierre GRANGEON.

PROCURATIONS : Alexandra BONOD-FERRIEUX à Marie-Odile BOSSAN et Marie-Geneviève BIARD à Marie MOURIER.

ABSENTS ET EXCUSES : Evelyne FRAYSSE, Gilles BRAGHINI et Martial BEGHIN.

Marie MOURIER a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Maire propose le rajout d'une délibération, accepté par le Conseil Municipal : vote d'une ouverture de crédit en section d'investissement du budget annexe « Immeubles locatifs ».

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 septembre 2018 par 3 oppositions et 13 OUI.

## DELIBERATIONS

### AIDE AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET

Monsieur le Maire informe le conseil qu'avec l'arrivée du « tout numérique » dans notre quotidien, en particulier la dématérialisation des démarches administratives, il serait opportun d'apporter gratuitement un appui technique et un accompagnement des personnes dans la réalisation de leurs démarches. La mise en œuvre de ce service se ferait dans le cadre de la bibliothèque municipale ; il sera proposé aux habitants de la commune et aux adhérents de la bibliothèque. Vote à l'unanimité.

### PERSONNEL COMMUNAL : création / suppression poste Opérateur principal des activités physiques et sportives

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de l'agent titulaire du poste d'Opérateur principal des activités physiques et sportives afin d'obtenir une diminution de son temps de travail. Après avis favorable du Comité Technique Paritaire le poste de 5,81/35<sup>ème</sup> passe à 2,19/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018. Vote à l'unanimité.

### PERSONNEL COMMUNAL : modification de l'emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'afin de tenir compte du taux d'encadrement des enfants de moins de 6 ans mangeant à la cantine il y a lieu de modifier l'emploi non permanent d'adjoint d'animation de 18,50/35<sup>ème</sup> à 22,60/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018. Vote à l'unanimité.

### CENTRE DE GESTION DE LA DROME : adhésion au service « RGD » et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la mise en conformité avec la réglementation européenne (RGPD), le Centre de Gestion de la Drôme propose une adhésion afin de mutualiser son expertise et ses moyens aux collectivités affiliées. Celui-ci met également à disposition un délégué à la protection des données. Vote à l'unanimité.

### TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL : modification à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'ensemble des tables de la salle des fêtes ont été changées. Les anciennes tables en bois de 2m seront proposées à la location au prix de 2,50 Euros l'une à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018. Les grands plateaux de 4 m ne seront plus proposés à la location. Vote à l'unanimité.

### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : au Sou des Ecoles pour l'organisation de la fête de Noël 2017

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il avait été convenu de soutenir financièrement l'association du Sou des Ecoles pour l'organisation de la fête de Noël 2017 par le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 Euros. Vote à l'unanimité.

### FINANCES – VIREMENT DE CREDITS

Afin de permettre l'acquisition d'un tracteur et d'une lame de déneigement en remplacement du tractopelle dont le châssis est cassé, Monsieur le Maire propose un virement de crédit sur le budget principal en section d'investissement dépenses d'un montant de 38.100 Euros. Vote à l'unanimité.

### FINANCES – OUVERTURE DE CREDIT

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires, Monsieur le Maire propose une ouverture de crédit sur le budget annexe « Immeubles Locatifs » en section d'investissement d'un montant de 2.000,00 Euros. Vote à l'unanimité.

.../...

## **INFOS DU MAIRE**

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la loi n°2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un Répertoire Electoral Unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee. A cet effet il doit être créé une commission de contrôle composée de conseillers municipaux prêts à participer aux travaux de la commission. Un courrier sera adressé aux volontaires qui se sont fait connaître.
- La gérante de la boutique « reflet de plume » en partenariat avec Divine Coiffure, Auréline Beauté, GTI imprimeur et Intermarché de Génissieux, ainsi que d'autres commerces, ont participé à un défilé organisé au garage Arthaud de Peyrins.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

### **TRAVAUX (Michel CHAPET)**

- Rue Simon Chopin : la réfection du caniveau central suite à une malfaçon sera engagée dès le 26 octobre ; durée des travaux 1 semaine.
- RD 608 route de Triors : le reprofilage, le rabotage puis la pose du tapis d'enrobé se terminent. La fin des travaux est programmée pour le 24 octobre.
- Parking place du Dauphiné : un aménagement paysager sera fait par le personnel communal.
- Maison rue des Orangers : la suppression des raccordements aux réseaux gaz et électricité a été réalisée.
- Nouvelle mairie : le raccordement électrique a été réalisé par ENEDIS.

### **COMMUNICATION (René PARREAU) :**

- La Lucarne de septembre a été distribuée ; de grands remerciements à tous les acteurs.

### **COMMISSION DU 11 NOVEMBRE (Nicole TISSEYRE et Olivier SALADINI) :**

- Présentation des panneaux qui seront installés lors de l'exposition. Prochaine réunion le 29 octobre à 18h.

### **AMBROISIE (Philippe DE GOUSTINE) :**

- 87 hectares ont été infestés en 2018 avec une évolution dégressive entre le 15 juillet et le 23 septembre. Il reste un champ de soja dans la plaine qui n'est pas traité.

### **URBANISME (Louis CLAPPIER)**

- Compte rendu de la réunion du 16 octobre 2018, au cours de laquelle ont été étudiés :
  - . 1 permis d'aménager modifié.
  - . 5 permis de construire : pour maison individuelle (3), bâtiment en zone d'activité (1), modification ancien permis (1), tous avec avis favorable.
  - . 1 déclaration préalable pour clôture avec avis favorable.
  - . 3 certificats d'urbanisme d'information.
- Le cas particulier d'un écart significatif entre permis et réalisation en cours a été évoqué, il est en voie de règlement.
- Valence Romans Déplacements : étude en cours pour la mutualisation éventuelle de moyens de contrôle de stationnement.
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de la Drôme : participation à la journée départementale.

### **GROUPE DE TRAVAIL BOITE A LIRE (Nicole TISSEYRE) :**

- L'ancienne cabine téléphonique pourrait être utilisée en boîte à lire ; 4 bénévoles se sont manifestés pour la préparer.

### **BIBLIOTHEQUE (Nicole TISSEYRE) :**

- La saison culturelle commence en novembre.

### **COMMISSION CAMPANAIRE (Hélène PRAL) :**

- L'école a fait le choix du nom de la 4<sup>ème</sup> cloche, il s'agit de Nicole ABAR, footballeuse qui détient 8 titres, elle est investie auprès des écoles et depuis 2004 elle est à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Midi-Pyrénées. Elle sera présente lors de l'inauguration.

### **SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN) :**

- 53 dons ont été reçus lors du Don du Sang du 09 octobre.
- Participation aux 20 ans du groupe les Opalines le samedi 13 octobre.
- Le repas du 3<sup>ème</sup> âge aura lieu le samedi 15 décembre, le repas sera servi par M. Didier ROUSTAN.
- Prochaine réunion du CCAS le mercredi 24 octobre à 19h.
- L'assemblée générale des locataires s'est bien déroulée ; rien de particulier n'a été signalé.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h50  
Prochain conseil municipal le Jeudi 22 novembre 2018 à 20h (sous réserve de modifications)